

que les améliorations visent le district tout entier, la région de la capitale, et que la plus grande partie du territoire se trouve en dehors des limites municipales d'Ottawa. On ne commettra pas l'erreur, j'espère, de croire que la mesure ne vise que la municipalité, car ce serait contraire aux faits.

M. HACKETT: La ville de Hull est-elle comprise.

M. McILRAITH: Oui. La Commission du district fédéral a des propriétés bien au nord de Hull, à une dizaine de milles au nord de cette ville. Ces propriétés se trouvent dans les montagnes de la Gatineau, et je dirai en passant que la Commission les a achetées à bas prix. Le travail accompli par la commission mérite les plus grands éloges. Non seulement la commission a-t-elle travaillé efficacement, mais elle n'a presque rien coûté au contribuable du Canada. Elle a une autre mission à remplir, dont l'importance semble avoir échappé au cours de la discussion de ce soir, celle de coordonner les travaux qu'entreprennent les différentes municipalités. Dans ce domaine, les initiatives qu'elle prend revêtent beaucoup d'importance, bien qu'elles ne comportent aucune affectation des deniers publics.

Je puis me dispenser d'en dire davantage pour ce soir. Je tiens à remercier ceux des honorables députés qui ont exprimé leurs vues au cours du débat. D'une façon générale, les opinions ont été justes, et je sais gré aux honorables représentants des circonscriptions éloignées d'avoir bien compris le projet de loi, qui n'a d'autre objet que de compléter les mesures législatives qui se rapportent à l'embellissement de la capitale nationale.

M. H. R. ARGUE (Wood-Mountain): J'approuve une bonne partie de ce que contient le bill. Autant que quiconque, je désire l'embellissement de la ville d'Ottawa. Cependant, on a semblé ce soir appuyer sur l'à-propos d'en faire une capitale pour les touristes, surtout ceux de l'étranger. La plupart de mes commettants n'auront jamais l'occasion de visiter Ottawa, car ils n'auront jamais l'argent nécessaire à l'achat d'un billet de chemin de fer pour aller aussi loin; par conséquent, il me semble qu'il y a lieu d'embellir, non seulement Ottawa, mais aussi d'autres parties du Canada.

J'ai remarqué que le ministre des Travaux publics (M. Fournier) a mentionné plusieurs fois l'embellissement de Hull. J'ai également noté que l'honorable député de Témiscouata (M. Pouliot) a insisté sur la démolition des taudis. Lorsque le Gouvernement se décidera à embellir la capitale, j'espère qu'il verra à démolir les taudis de ces deux villes

jumelles, ce qui, à mon sens, ajoutera plus que quoique ce soit à la beauté de la région. Si nous voulons un beau pays pour épater les touristes étrangers, nous devrions commencer par raser les taudis d'Halifax. Nous ferions bien aussi de tenter la même chose à Montréal. En sortant de cette ville par le National-Canadien, on franchit des acres et des acres, si on me permet de m'exprimer ainsi, de taudis qui sont une honte nationale. Ainsi je suis d'avis qu'en songeant à l'embellissement d'Ottawa il faut penser à l'embellissement des autres parties du Canada.

Le seul reproche que je formule à l'adresse du bill, c'est qu'on le présente en ce moment. Si je puis me servir d'une raison qu'ont invoquée à satiété les membres du Gouvernement, et que j'approuve dans une certaine mesure, c'est que nous traversons une période d'inflation. Le Gouvernement n'a pas besoin d'accepter ma parole à ce sujet. Donald Gordon le dit et tout ce que Donald Gordon dit doit être vrai. En vertu de cette loi, nous envisageons une dépense de plus de \$3,300,000 après le 31 mars prochain. En même temps, les ouvriers de notre pays réclament une augmentation...

M. l'ORATEUR: A l'ordre! L'honorable député enfrent le Règlement. Le bill dont la Chambre est saisie vise à modifier la loi de la commission du district fédéral. Il ne porte aucunement sur les questions ouvrières. Je prie l'honorable député de rattacher ses observations au principe à la base du projet de loi.

M. ARGUE: J'accepte votre décision, monsieur l'Orateur, mais je disais que, si ce n'est pas de l'inflation que de dépenser \$3,000,000 pour embellir la ville d'Ottawa, ce n'est pas de l'inflation que de dépenser trois millions de dollars de toute autre façon, que ce soit en salaires pour les ouvriers ou pour toute autre chose. Vous ne pouvez pas avoir raison dans les deux cas. J'appuierai le bill, à condition qu'on y donne suite lorsque la période d'inflation sera terminée.

M. REID: Voulez-vous avoir la bonté de nous dire où il est question de ces trois millions?

M. ARGUE: Une disposition du bill stipule qu'on pourra dépenser ce montant après le 31 mars prochain. L'honorable député peut lire l'article.

M. REID: Cette disposition existe depuis des années, mais on n'a pas encore dépensé les trois millions.

M. ARGUE: Très bien, mais on autorise la dépense de cette somme. J'appuierai le bill quand les vieillards du Canada seront